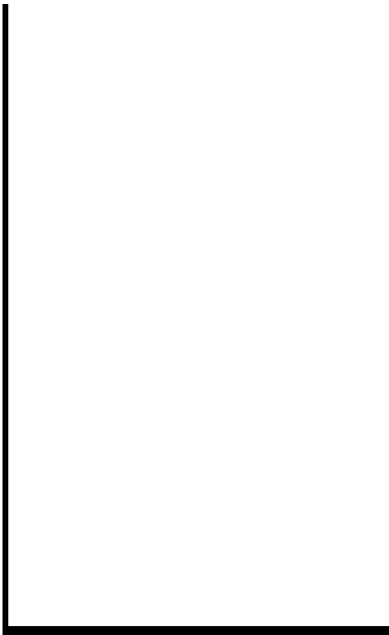


**Bilan
du
Comité
santé et sécurité au travail**



-
-
-
-



INTRODUCTION

Le Comité fédéral de santé et sécurité au travail a essentiellement un rôle d'appui, de formation et d'information auprès des syndicats dans toute matière relevant de la santé-sécurité. Dans l'exercice de son mandat général, il doit favoriser le développement de la prévention en milieu de travail et conseiller l'exécutif de la fédération sur tout sujet relevant de sa juridiction.

Au Congrès fédéral de juin 1997, France Boudreault, Louis Normand et Jacques Rancourt ont été élus membres du comité. Marie-Claire Chouinard a agi comme personne responsable auprès de l'exécutif. Par suite de la démission de Marie-Claire Chouinard, François Cyr a assumé la fin de ce mandat. Pendant la session hiver 2000, Louis Normand a pris un congé différé (payé et mérité !) et Jacques Rancourt s'est volontairement prêté au Service santé-sécurité CSN.

Tout ceci ajouté au fait que plus personne sur le comité bénéficiait de libération, sauf des libérations «ad hoc», vous pourrez constater à la lumière du présent bilan que nous n'avons pas «chômé» !

I. LE MANDAT

Suite au bilan présenté au Congrès fédéral de Trois-Rivières, plusieurs mandats ont été réitérés dans une optique de continuité : sensibilisation, mise sur pied de comités locaux, visites. Les dossiers quasi institutionnels de la qualité de l'air et de la sécurité des laboratoires ont aussi été mentionnés comme éléments importants demandant de conserver un œil vigilant.

Mais le dossier au cœur des préoccupations du comité a nettement été identifié comme celui de la santé mentale en milieu de travail, en prônant la prévention comme meilleur moyen d'intervention syndicale dans cette problématique.

II. BILAN DES ACTIVITÉS

Le dossier de la santé mentale a donc été au cœur de nos préoccupations lors des trois dernières années. Après avoir fait une revue de littérature sur le sujet dès l'automne 1997, nous avons identifié une chercheure de l'UQTR, Mme Jacqueline Dionne-Proulx, comme personne-ressource pouvant nous assister dans notre travail. Plusieurs rencontres ont d'abord eu lieu entre Louis Normand et cette chercheure en vue d'amorcer une collaboration avec le comité. Une étudiante de maîtrise, Isabelle Comeau et un professeur du département de psychologie, Michel Alain, furent associés au dossier.

Notons aussi que le Comité fédéral d'assurances et de régimes de retraite et la compagnie Personnelle Vie nous ont aidés dans la démarche de différentes façons.

La recherche de financement, l'élaboration du questionnaire et des conditions de mise en place de l'enquête ont été faites conjointement mais les chercheurs de l'UQTR assumaient le leadership de l'enquête afin d'en assurer l'impartialité et la validité. Nous verrons dans le chapitre «évaluation du mandat» les bons et les mauvais côtés de cette décision.

En décembre 1998, nous avons animé un Conseil fédéral en vue de poursuivre la sensibilisation et l'information des exécutifs et surtout de préparer le terrain pour une collaboration étroite en vue de l'étude systématique qui se mettait en place.

En mai 1999, 4 000 questionnaires ont été envoyés dans 32 cégeps : 1 749 personnes ont répondu ! Un taux de participation étonnant considérant le moment choisi, fin de session...!

Le portrait global réalisé à partir de ce questionnaire a été diffusé au Conseil fédéral de décembre 1999 et les rapports par institutions nous sont parvenus en février 2000.

Il ne faut pas oublier de mentionner que parallèlement à la réalisation de cette enquête, nous avons organisé deux sessions de sensibilisation et d'information sur le sujet. Notons en passant, qu'il y a eu un fort taux de participants qui provenaient du Regroupement privé. Louis Normand et France Boudreault ont aussi

participé à des activités locales à Ahuntsic et à Sherbrooke concernant la santé mentale.

Le suivi du dossier de la qualité de l'air a été fait en répondant aux demandes, sans en susciter ! Les membres du comité ont visité et préparé des rapports sur les institutions suivantes :

- § Collège de l'Assomption
- § Collège de Saint-Jean-sur-Richelieu
- § École Vanguard

III. ÉVALUATION DU MANDAT

Dossier santé mentale

Nous croyons avoir fait un grand bout de chemin du côté de la sensibilisation, de l'information et de la démythification de ce sujet en lien étroit avec notre travail d'enseignement et ceci, plus particulièrement du côté des Comités exécutifs lors des réunions du Conseil fédéral de décembre 1998 et 1999.

Grâce à la réalisation de l'enquête globale sur le vécu des enseignantes et des enseignants, nous disposons actuellement d'un outil imparfait mais réel, qui pourra nous permettre de mettre en place des moyens de prévention en lien avec l'organisation du travail tel que nous le souhaitons au Congrès fédéral de Trois-Rivières. Nous avons mentionné aux chercheurs de l'UQTR que nous aurions aimé que l'enquête nous informe entre autres, sur les effets de l'augmentation de la charge de travail et l'évolution des relations étudiant-professeur ; ils ont plutôt utilisé presque entièrement le questionnaire qui avait été réalisé par le Comité santé et sécurité au travail de Trois-Rivières, en y ajoutant des questions validées : Maslach et Jackson, entre autres.

La réalisation des portraits locaux est aussi une source de déception. Déjà plusieurs commentaires nous sont parvenus des comités locaux : les «copier-coller» de certains tableaux et de certaines conclusions montrent qu'il y a eu négligence dans la relecture des textes finaux. Signalons quelques difficultés dans la mise en page du rapport.

Dossier qualité de l'air

Même si nous n'avons fait que trois visites à l'intérieur de ce mandat, nous avons pu constater qu'il y a eu un besoin de suivi dans ce dossier. Les visites et les rapports subséquents restent des bons moyens d'information et de sensibilisation sur la santé-sécurité dans le monde de l'éducation.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Qualité de l'air et qualité du milieu de vie au travail

À ce sujet, même si nous avons eu peu de temps à consacrer, nous constatons qu'il y a lieu d'être vigilant ! La tentation est toujours grande pour les administrateurs de faire des économies ! Nous avons pu constater aussi que des économies sont faites sur l'entretien ménager et l'entretien immobilier à un point tel que la santé et même la vie peuvent être mises en danger. Il n'y a donc pas lieu de penser que tout est sous contrôle de ce côté !

Prévention en santé mentale

Il faudra assurer un suivi de l'enquête d'abord dans les corrections à apporter aux rapports locaux en vue de les diffuser et de les utiliser comme outils de travail.

Nous souhaitons aussi que le prochain mandat soit l'occasion de continuer à informer, entre autres, par la diffusion régulière d'articles sur le sujet, et bien sûr, de mettre en place des mesures de prévention. Nous ajoutons en plus, et oui... un nouveau défi : puisqu'il est de plus en plus clair qu'il existe un lien entre l'organisation du travail et les nombreux congés de maladie d'origine psychique que nous assumons actuellement sur notre assurance-maladie, nous pensons qu'il est temps d'entrer sur le terrain de la reconnaissance officielle de l'épuisement professionnel comme maladie reliée au travail enseignant et donc couverte par la CSST.

Autres sujets

Les mutuelles de prévention qui viennent d'être mises en place pendant ce mandat seront aussi un sujet de préoccupation ; la contestation presque systématique des dossiers semble démontrer que les patrons n'abordent pas la santé-sécurité sous le même angle que nous !

Les enseignantes et les enseignants en éducation physique pourront aussi faire l'objet d'une attention particulière : blessures de plus en plus nombreuses reliées à la répétition de mouvement et au vieillissement du «corps» enseignant. Par ailleurs, l'utilisation massive des outils informatiques soulève des problématiques particulières, notamment pour nos collègues enseignant cette discipline ou utilisant cette technologie. Nous nous intéresserons davantage aux dimensions ergonomiques du problème.

Enfin, nous entendons entreprendre un travail systématique de documentation sur la problématique du harcèlement psychologique sur les lieux de travail et éventuellement amorcer une démarche d'enquête à ce sujet.

Nous voyons donc un avenir très occupé pour les membres du Comité santé et sécurité au travail et souhaiterions que les ressources soient augmentées pour effectuer ces nouvelles tâches.